

<http://www.cpalb.fr/enquete-publique-avant-curage-des>



Enquête publique avant curage des ports

- Le lac du Bourget - Les nouvelles du lac -



Date de mise en ligne : mercredi 31 juillet 2013

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

Enquête publique avant curage des ports

Une enquête publique, va s'ouvrir le lundi 15 juillet. Elle concerne l'autorisation de procéder aux travaux de curage des ports du lac du Bourget. Le dossier sera consultable à la mairie d'Aix-les-Bains jusqu'au 19 août. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur en mairie d'Aix. Les communes concernées par cette enquête sont Conjux, Chindrieux, Brison-Saint-Innocent, Aix-les-Bains, Tresserve, Viviers-du-Lac, Le Bourget du Lac, Bourdeau, La Chapelle-du-Mont-du-Chat, Saint-Pierre de Curtille, Saint-Germain-la-Chambotte, Chanaz et Vions.